

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration de la Société d'histoire de la Rivière-du-Nord est formé des personnes suivantes:

Suzanne Marcotte, présidente
Jacques Picard, vice-président
Monique Dupont, trésorière
Line Renaud, secrétaire
Jean-Pierre Bourbeau, directeur
Ghislaine Demers Flibotte, directrice
Marie-Paule Hamel, directrice
Patrick Lesage, directeur
Lizzie Smith, directrice



Nous voudrions remercier monsieur Mario Nadon, historien de la région des Laurentides, qui depuis vingt ans, soit depuis la fondation, travaille à divers titres pour la Société d'histoire de la Rivière-du-Nord. Il a été pour nous chercheur, administrateur, rédacteur, conservateur, personne ressource et conseiller. Depuis cinq ans, en particulier il s'est attardé à inventorier et classer notre centre de documentation et à l'enrichir de productions concernant les Basses Laurentides. Nous le remercions de son travail constant et de toutes ces heures données à la poursuite de nos objectifs.

Nous vous invitons à suivre nos activités de près. Nous rappelons à ceux qui voudraient faire un don que la Société d'histoire est en mesure d'émettre des reçus pour déduction d'impôt fédéral et provincial. Une société d'histoire ne peut fonctionner sans l'appui de ses membres et nous comptons sur vous.

COMMENT NOUS REJOINDRE



PAR LA POSTE: 185, rue du Palais, local 210, Saint-Jérôme, Qc, J7Z 1X6

PAR TÉLÉPHONE: 438-1759

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE: jmflib@laurentides.net

PAR TÉLÉCOPIEUR: 436-1211

PAR NOTRE LOCAL: le mercredi de 13 h. à 16 h., au Vieux-Palais, local 210 (2^e étage par ascenseur)

PAR NOTRE SITE WEB: <http://laurentides.net/shrn/accueil.htm>

Réalisation du Bulletin d'information : Ghislaine Demers Flibotte

Bulletin d'information

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

NUMÉRO 10 FÉVRIER 2002

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Chers membres,

Je vous souhaite au nom des membres du conseil d'administration mes meilleurs vœux pour 2002.

Voici qu'une nouvelle année s'amorce en débutant sur une note tout à fait historique. Le 1^{er} janvier 2002 sera une date mémorable dans les annales de Saint-Jérôme puisqu'on a assisté à la création de la nouvelle Ville de Saint-Jérôme. Tout en formant une nouvelle entité, c'est en même temps un retour aux sources puisqu'en 1855 la Municipalité de la Paroisse de Saint-Jérôme correspondait sensiblement au territoire de notre nouvelle Ville.

La Société d'histoire a acquis deux importants fonds d'archives l'an dernier. Il s'agit du fonds de la compagnie Rolland ainsi que celui de Monseigneur Paul Labelle. Nous en parlerons plus en détails dans les pages qui suivent.

Afin que ces documents puissent être accessibles au public, les bénévoles du centre d'archives de la Société d'histoire ont suivi une formation. Elles ont appris à se servir des instruments de recherche et sont maintenant en mesure de vous faire découvrir les trésors que recèlent ces fonds d'archives.

Ne manquez pas la chance de vous en prévaloir! Chaque mercredi après-midi, de 13h00 à 16h00, une bénévole accueille les chercheurs et les assiste dans leur recherche. On vous attend en grand nombre... avec le sourire et la bonne humeur!

Suzanne Marcotte

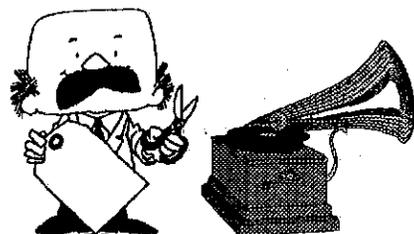


Visitez le site internet de la SHRN

<http://laurentides.net/shrn/accueil.htm>

Faites connaissance avec la Société d'histoire de la Rivière-du-Nord. On y trouve la liste de nos fonds d'archives, notre journal, nos activités et des liens vers d'autres sites.

Objets à la FICHE!



Nous vous présentons un modèle de fiche qui pourra servir à l'inventaire de vos collections d'objets anciens.

Exemple de fiche descriptive	Exemple de fiche descriptive
Nom de l'objet: TAPIS	Nom de l'objet: JÉSUS DE CIRE
Fonction : Recouvrement de plancher	Fabricant : Soeurs missionnaires de l'Immaculée -Conception
Datation: Fin du XIX ^e siècle	Datation: XX ^e siècle
Matériaux: Jute, fibre, coton	Matériaux: Cire, Cheveux humains, verre(yeux), tissu (vêtements et literie)
Dimensions: Longueur: 125 cm - Largeur: 75 cm	Dimensions: Hauteur: 25 cm
Photographie : oui	Photographie : oui
Provenance: Beauce	Provenance: Beauce
Description: Tapis croché avec coton usagé sur jute usagé. Losange, médaillons, rectangles, fleurs de lys, fer de lance. Aux deux extrémités, une frange de fils de jute assemblée à la machine, puis cousue à la main au point de surjet.	Reçu de: Cadeau que mon père a reçu en 1 ^{ère} année au Petit Lycée Notre -Dame de Limoilou, à l'occasion de Noël, parce qu'il était premier de classe (1952). L'institutrice était une ancienne religieuse. Le Jésus a peut-être été fait avant cette date.
Commentaires: La fabrication de tapis était une tradition familiale. Ma grand-mère et ses soeurs en fabriquaient. Elles s'en donnaient souvent en cadeau, les motifs étant différents de l'une à l'autre et d'année en année. Je ne peux pas dire qui a fabriqué ce tapis, bien que je sois à peu près certains qu'il s'agit d'une pièce de leur production.	Commentaires: Dans le couvercle de la boîte, une feuille polycopiée collée se lit comme suit: AVIS L'Enfant Jésus est attaché par le milieu du corps, au-dessous de la robe. Toucher à la cire le moins possible; ne mettre dans la boîte ni ouate ni papier; éviter de jeter de l'eau sur la figure en le bénissant. Faire en sorte qu'il ait la tête élevée lorsqu'il est déposé dans la crèche. Bon saint Joseph Je vous confie l'image du Rédempteur afin que vous le rendiez à destination sans aucun accident. Puissant saint Joseph, priez pour nous
Propriétaire: Madeleine	OBSERVATIONS Quand le balayage se fait dans l'église, que l'Enfant Jésus soit bien couvert, mais que rien ne le touche. Quand il est paqueté, que la boîte soit déposée dans un lieu ni trop chaud, ni trop froid. MAISON MÈRE DES SOEURS MISSIONNAIRES DE L'IMMACULÉE CONCEPTION 299, chemin Sainte-Catherine, Côte-des-Neiges, Montréal
Date: 12 octobre 2001	Note: Lorsqu'elles arrivèrent au Canada en 1639, les premières religieuses apportent de ces enfants Jésus et commencent très tôt à en produire. Les petits sont entièrement en cire, alors que les plus gros ont un corps en tissu et des membres en cire. Références: Lacroix, Laurier, "Les petits Jésus de cire", Cap-aux-Diamants, no 32 (hiver 1993), p.28-31.
	Propriétaire: Julie Date: 31 octobre 2000

COMMENT REMPLIR UNE FICHE D'INVENTAIRE

L'inventaire est une tâche qui peut s'échelonner sur plusieurs semaines. Chaque fois qu'on s'y emploie, il faut donc s'assurer d'avoir au moins quelques heures devant soi, prendre la peine de s'installer confortablement et travailler sans se presser afin d'éviter les incidents fâcheux.

En plus d'une quantité suffisante de fiches d'inventaire, ces instruments seront utiles:

- un ruban à mesurer souple (de couturière) gradué en centimètres
- un crayon au plomb, préférable au stylo car il permet les corrections
- une gomme à effacer
- un petit pinceau à soie fines pour dépoussiérer à l'occasion certains objets
- des gants de coton pour manipuler les objets sensibles aux sels et aux huiles cutanées comme les pièces de métal, l'argenterie
- une loupe pour déchiffrer les inscriptions
- un appareil photo

Nom de l'objet : Inscrire le nom sous lequel cet objet est connu dans la famille. Eventuellement on pourra trouver le nom approprié en consultant des ouvrages de référence.

Année de fabrication ou de production : Lorsque l'année de fabrication ne figure pas sur l'objet on peut l'évaluer d'après la date où il a fait son apparition dans la famille, si on peut l'associer à une personne, un anniversaire, un événement précis.

Matériaux : On commence par le matériau principal puis on énumère les matériaux secondaires.

Description de l'objet.

Dimensions : On mesure l'objet à l'aide d'un ruban souple (ruban de couturière). La mesure en centimètres s'avère la plus pratique.

Nom du fabricant, de l'auteur ou de l'artiste.

Fonction ou usage : La fonction peut être inconnue; chercher d'où provient l'objet et se référer aux membres plus âgés de la famille.

Inscription sur l'objet ou titre de l'oeuvre : Retranscrire exactement toute inscription apparaissant sur l'objet et indiquer l'endroit où elle se trouve (coin supérieur gauche, sous le couvercle, etc.)

Photographie : Il est suggéré d'utiliser un appareil photo 35 mm assorti d'un flash autonome. On recommande d'effectuer la prise de vue au moment de l'inventaire. On ajoutera la photo à la fiche.

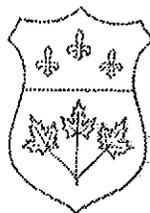
Remarques : Noter les bris et l'état de conservation général, etc.

Historique de l'objet : Acheté ou reçu de/Année/Commentaires. Noter s'il y a lieu le nom des personnes qui ont possédé l'objet; préciser une anecdote, un événement ou des circonstances associés à l'acquisition de l'objet.

Références : Noter ici s'il existe des documents reliés à l'histoire d'un bien de famille, indiquer la référence ou joindre les documents à la fiche: photocopie d'une photo où apparaît l'objet, photocopie des pages d'un livre où figure l'objet ou un objet semblable, photocopie de correspondance faisant allusion à l'objet, facture, fiche de garantie et livret d'instruction.

Identification du propriétaire : Nom, prénom, adresse et profession.

Date de rédaction de la fiche.



FONDS D'ARCHIVES DE LA COMPAGNIE ROLLAND

"L'usine de papier Rolland, un des plus vieux moulins à papier encore en activité au Québec".

UN PEU D'HISTOIRE

En 1881, Saint-Jérôme s'est orientée vers l'industrialisation. Le curé Labelle a donc cherché à attirer des industries pour donner de l'emploi aux Jérômiens. Il a réussi à convaincre Jean-Baptiste Rolland et ses fils, Damien et Stanislas Jean-Baptiste, de venir établir à Saint-Jérôme une usine de papier.

La rivière du Nord offrait des possibilités d'énergie et le chemin de fer permettait, depuis 1876, un transport facile entre Montréal et Saint-Jérôme. De plus la municipalité proposait des conditions intéressantes.

C'est ainsi que les travaux de construction ont débuté à l'été 1881 et l'usine a ouvert ses portes en 1882. Depuis ce temps, elle a procuré de l'ouvrage à de nombreux Jérômiens.

Spécialisée dans la fabrication du papier fin, qu'elle a exporté à travers le monde, la compagnie Rolland a été à plusieurs reprises récipiendaire de prix pour la qualité de son papier.

ACQUISITION DU FONDS D'ARCHIVES

Le 19 avril 2001, la compagnie Rolland signa la convention de donation permettant ainsi à la Société d'histoire de devenir officiellement détentrice du fonds d'archives de la compagnie. La Société d'histoire est très reconnaissante de cet héritage transmis à la collectivité par La Rolland.

Le contenu de chaque boîte a été vérifié, à partir de l'inventaire, par les bénévoles de la Société d'histoire, le 12 mai, afin de s'assurer que le fonds était complet. Le 14 mai, les boîtes ont été transférées au Vieux-Palais. Grâce à la collaboration de la Ville de Saint-Jérôme, la Société d'histoire a obtenu un local lui permettant d'entreposer cet important fonds d'archives.

CONTENU DU FONDS D'ARCHIVES

Pour avoir accès au fonds d'archives, les chercheurs peuvent consulter le plan de classification réalisé en décembre 1995 par Madame Paulette Proulx, Conseillère en gestion des documents. Cet instrument de recherche énumère, selon les grandes séries, le contenu de chaque boîte. On y retrouve, entre autres, des documents textuels, des objets, des photos, des films, des diapositives, des plans, des affiches, des catalogues, etc.

Nous vous invitons à venir découvrir toute la richesse historique de ce fonds d'archives. Au plaisir de vous faire partager cette passionnante histoire d'une entreprise de chez nous.

par Suzanne Marcotte

BIOGRAPHIE

LE DOCTEUR LÉANDRE-COYTEUX PRÉVOST

Nous reproduisons ici des extraits d'un texte de l'Abbé Élie-J. Auclair publié en 1914 dans une revue francophone américaine de Boston, *L'Ami de l'Orphelin*. Il y rend un hommage posthume au Dr Prévost, médecin personnel de Wilfrid Laurier; il cite à travers son article des textes d'amis, journalistes et écrivains bien connus à l'époque, parus dans les journaux à la même occasion.

Le docteur Léandre-Coyteux Prévost était le fils du docteur Jules-Édouard Prévost de Saint-Jérôme. Celui-ci avait marié en 1849 sa cousine Edwige Prévost, fille du notaire Léandre, de Terrebonne. Léandre-Coyteux, fils aîné d'une famille de quinze enfants, reçut au baptême, en souvenir du grand-père et de la famille d'une ancêtre maternelle, les prénoms de Léandre-Coyteux.

Il fit son cours classique au séminaire de Sainte-Thérèse et au collège de Montréal, puis ses cours de médecine à l'École Victoria de Montréal. Admis à la profession, il alla compléter ses études à Dublin et surtout à Paris. A son retour, il pratiqua quelques mois à Saint-Jérôme, puis en 1877, il alla s'établir définitivement à Ottawa. Il y connut tout de suite comme médecin de fort beaux succès. Mais il continua d'étudier, étant de ceux chez qui l'appétit de science est toujours en éveil.

"Lorsque les découvertes de Pasteur eurent élargi le champ de la chirurgie, en introduisant dans les opérations la méthode antiseptique", écrit De Celles, "le docteur Prévost voulu se spécialiser dans la chirurgie abdominale alors complètement inconnue à Ottawa. Dans ce but, il se fit pour ainsi dire de nouveau étudiant et il alla suivre à New-York des cours post-scolaires. Puis, revenu à Ottawa, se sentant de force à le faire, il se mit à l'oeuvre et pratiqua ces opérations dans les derniers replis du corps humain qui semblaient, aux yeux des médecins (à son père entre autres) des défis à la nature et à la mort."

A ce travail délicat, qui prit rapidement de vastes proportions, disons-le en peu de mots, Coyteux Prévost devint un maître éminent, c'est un fait reconnu de tous. Non seulement pratiquait-il son art avec une habileté sans pareille mais encore, au moins de temps en temps il trouvait moyen, soit en français soit en anglais, car il possédait les deux langues à la perfection, d'écrire dans les revues savantes ou de donner des conférences de haute valeur aux réunions les plus doctes. Il ne craignait même pas à l'occasion de parler de ses erreurs et de ses mécomptes. Il y a, par exemple, telles de ses causeries, *Trois erreurs de diagnostic (1899) ou Parmi les tombes (1904)*, qui sont à ce propos des modèles de franchise et de probité professionnelle et qui témoignent d'une riche force d'âme.

A cent lieues de toute prétention, il estimait que la médecine est avant tout un champ d'observation. - "Le public a confiance au docteur Prévost", racontait Lusignan, "sa vaste clientèle est là pour l'attester parce qu'on sait qu'il étudie sans cesse, qu'il observe toujours et consigne régulièrement le résultat de ses observations. Ses tiroirs regorgent de manuscrits qui sont l'histoire, jour par jour, de toutes les maladies sérieuses qu'il traite. -..."

Et voyez ce beau portrait tout plein de vie que traçait déjà de lui en 1889 son ami Marmette, en deux

Le cas de Madame Larue

ou trois petits tableaux, qu'on devine peints sur nature : "Petit de taille, trapu, bien musclé, un tantinet bedonnant, noir de poil qui ne laisse à découvert que le front, d'un beau dessin, des yeux piqués d'étincelles électriques, des joues charnues et rosées qui annoncent l'appétit des bonnes choses, le nez droit et ferme des hommes de volonté généreuse, la bouche carminée, légèrement lippue dont la ligne ferme tempère cependant l'indice de sensualité, tout vigueur et santé, il exhale le plaisir de se sentir vigoureusement vivre. Adroit aux exercices du corps, il s'y livre avec passion. Il fait les armes comme naguère Grisier et maîtrise les chevaux ainsi qu'un dompteur de race. Sûr de son adresse et de sa force, il donne aussi volontiers des leçons de boxe expérimentale aux fâcheux qui ont l'imprudence d'échauffer l'élément bilieux de son tempérament. - Au moral, un cœur d'or servi par un cerveau des mieux organisé qui se puissent admirer. L'un des médecins les plus éclairés du pays, il parle de son art avec le savoir et l'éloquence des professeurs parisiens sous lesquels il a eu l'avantage de se former. Le charme de sa parole n'est égalé que par la clarté victorieuse qu'il sait jeter sur les questions les plus ardues, et cela à ce point qu'il nous semble à nous, profanes, en l'écoutant, avoir été carabin avec lui. Quel admirable professeur il ferait. Et puis, comme il excelle à mettre par écrit ce qu'il sait si bien expliquer par la parole ..."

"Il est rare que la Providence", appuyait De Celles," accorde à l'homme le don d'exceller dans plusieurs champs de travail. Prévost excellait dans tout ce qu'il entreprenait en dehors de sa profession. On le vit pendant longtemps compter au premier rang parmi les musiciens d'Ottawa, où il sut diriger avec l'habileté d'un chef d'orchestre la première symphonie établie dans notre ville ... Un jour, il s'était mis à faire de la photographie. Maints photographes se sont montrés étonnés de la perfection de ses clichés... Dans le cercle de l'amitié et de la société, son esprit si vif, sa conversation étincelante de bons mots, brillante de saillies spirituelles, le faisaient rechercher partout. Jamais, chez lui, ce ne fut le monde où l'on s'ennuie ; il avait l'art d'amuser, d'instruire et d'intéresser ses amis ..."

Et Faucher de Saint-Maurice, opéré et guéri par lui, de la chambre d'hôpital d'où il allait sortir, écrivait dans un article plein de sel et d'humour... : "A Ottawa, Coyteux Prévost est partout. Bon chirurgien, excellent médecin, brillant orateur, musicien remarquable, écrivain aimable et renseigné, gymnaste, fort à la boxe, passé maître au fleuret, photographe à ses heures, joyeux et sincère ami, cœur large, main solide, il est recherché par chacun et il trouve moyen de rendre service à tous, pauvres ou riches, aux pauvres surtout."

Le docteur Prévost avait épousé à Ottawa, le 16 septembre 1878, Dora Aumond, de cette ville, qui mourut en mars 1907. Trois enfants sont nés de son mariage : Ernest, mort à 17 ans en juillet 1898 ; Edwidge, morte à 22 ans en décembre 1905 ; Eugène, mort à 29 ans en juillet 1911. Sa femme et ses trois enfants sont donc décédés avant lui puisqu'il est mort lui-même en novembre 1913 emporté par le diabète compliqué de tuberculose.

Né à Saint-Jérôme de Terrebonne le 25 janvier 1852, mort au sanatorium de Saranac (New-York), à près de 62 ans, le 6 novembre 1913, le docteur Léandre-Coyteux Prévost, médecin et chirurgien pendant plus de trente ans à Ottawa, a été sans conteste l'une des sommités médicales de tout le pays canadien.

L'Abbé Élie J. Auclair de la Société Royale du Canada

Il arrive parfois que les archives s'animent d'elle-même et se mettent à raconter une histoire. C'est ce qui est arrivé pour le cas de madame Larue, un fait situé au tournant du XIX^e siècle et présenté par ses propres acteurs: le docteur Léandre-Coyteux Prévost, le docteur Armand Monod et madame Mathilde B. Larue. Laissons d'abord la parole au docteur Prévost qui raconte, dans une longue lettre adressée à son ami Séverin à l'automne 1907, les faits tels qu'il les a vécus.

DR PRÉVOST : Comme le monde est méchant et combien la calomnie est perfide. Mais du moment que tu prends part à la chose et que tu parais y porter intérêt, je vais te mettre au courant de tout l'épisode. Ecoute :

Le commencement de cette histoire date de loin.... c'était en décembre 1905. Je fus appelé à Montréal par le Dr Monod sur la prière de madame Larue pour voir en consultation cette pauvre petite femme qui gisait étendue sur un lit de l'hôpital Glengarry, souffrant d'une grave affection abdominale.

Je fus mis brièvement au courant de l'histoire du cas et je pratiquai un examen. En passant, laisse-moi te dire que rien n'est plus difficile dans un cas obscur et avec plus ou moins de matériaux à sa disposition, de faire à première vue un diagnostic solide. Je trouvai l'utérus augmenté de volume, il y avait de la fièvre, de la douleur. D'un autre côté certaines raisons nous empêchaient d'écarter la possibilité d'une grossesse. Quand dans ma pratique je me trouve en présence d'un cas de ce genre, s'il n'y a pas urgence absolue, j'attends car le temps et la marche des symptômes jettent un peu de lumière sur la situation. C'est la détermination à laquelle nous arrivâmes et il fut décidé que nous donnerions aux phénomènes aigus la chance de diminuer ou de s'éteindre tout à fait, nous verrions plus tard.

Au bout de quelques jours, je fus de nouveau mandé à Montréal. Les choses avaient changé d'aspect. Douleurs éteintes, pas de fièvre, amélioration sur toute la ligne. L'examen montra que l'utérus avait considérablement diminué de volume et de chaque côté, on trouvait des annexes tuméfiées renfermant peut-être du pus. Dans tous les cas, certitude absolue qu'il n'existait pas de grossesse. Au point de vue du diagnostic, le Dr Monod et moi partagions absolument la même opinion. Dans ces conditions-là, une fois le danger des accidents aigus écartés, il nous reste généralement deux choses à faire : attendre et laisser la malade entrer franchement en convalescence ou bien se hâter de faire disparaître le corps du délit par une opération chirurgicale pour ne pas courir le risque que ce foyer mal éteint ne se rallume interpestivement.

"Pendant que vous êtes ici profitons-en," me dit Monod, "agissons."- Il avait raison et tout fut immédiatement préparé pour la laparotomie. Nous dûmes nous hâter car l'après-midi était déjà avancé ! L'opération eu lieu dans l'hôpital. Nous étions chez Monod, il fit exécuter par ses garde-malades toutes les dispositions nécessaires pour une opération de ce genre. Il fit venir un chloroformiste¹ de son choix, puis nous nous mîmes à l'oeuvre; lui comme opérateur et moi comme assistant.

C'était un de ces cas difficiles dans lesquels une vieille pelvipéritonite a fondu dans un magma presque

¹ En 1847 le Dr Simpson, un Écossais, découvrit les effets du chloroforme qui obtint ses lettres de noblesse en 1857 après que la reine Victoria eut accepté de se laisser chloroformer pour la naissance de son huitième enfant.

Le cas de Madame Larue

indéchiffrable, le péritoine, les trompes, les ovaires, les intestins. Les manoeuvres furent longues, très longues. Je ne pouvais que supposer les difficultés avec lesquelles l'opérateur était aux prises, car tu sais, dans le cours d'une laparotomie, le chirurgien travaille dans l'abdomen à travers un trou qui ne lui permet de se rendre compte des relations anatomiques qu'au moyen du toucher. L'assistant reconnaît la grandeur des obstacles par les efforts que fait l'opérateur pour les surmonter et l'anxiété que montre l'expression de sa figure. L'incision abdominale était un peu petite, la lumière médiocre, ma qualité d'assistant ne me permettait pas de plonger la main dans l'abdomen de sorte que je ne suis pas en état de décrire exactement la nature des lésions.

Mais j'ai tant vu de cas de ce genre que je compris de suite combien était solide et compliqué le fouillis d'adhérences qui unissait les organes entre eux. Si je me rappelle bien, l'intestin était compromis et nous dûmes appliquer quelques sutures. Enfin nos efforts furent couronnés de succès. Je dois dire que mon confrère Monod mérite des félicitations pour le courage et l'habileté dont il fit preuve.

Restait l'autre côté, le gauche, Monod se mit en frais de nettoyer cet autre étable d'Augias². Ici encore, annexes enfouies dans un labyrinthe d'adhérences fermes, résistantes. Il était tard, le jour baissait, l'opération avait déjà duré beaucoup plus d'une heure, le chloroformiste paraissait inquiet. Je n'osais pas demander à Monod de me permettre de mettre la main à la pâte, je le savais aussi capable que moi de terminer cette opération qu'il avait parfaitement conduite jusque là ; cependant, jugeant à la fatigue qu'il paraissait éprouver qu'il lui serait agréable que je lui donne un coup d'épaule, je plongeai la main dans l'abdomen et détachai les adhérences aussi rapidement que possible. Une fois les annexes libérées, il ne lui restait plus qu'à les entourer d'une ligature et à les enlever ; ce qu'il fit.

Maintenant dans le cours de toute l'opération, des pinces hémostatiques durent être jetées sur les vaisseaux qui saignaient, à droite, à gauche, au milieu, un peu partout. Ces pinces, il en a posées, j'en ai posées ! Où ça ? Je n'en sais rien. Enfin, après les annexes enlevées, les adhérences séparées, nous ne crûmes pas devoir nous attarder à faire une hémostase parfaite et rendue difficile par une lumière imparfaite et l'état alarmant de la malade. Monod fit un tamponnement rapide en introduisant une large compresse au fond du bassin et, après avoir réuni les bords de la plaie par quelques crins de Florence³, la malade fut transportée dans son lit. Je crois que je revis une fois la malade pendant sa convalescence puis ce fut tout je n'entendis plus parler de ce cas.

Au commencement de l'été 1906, madame Larue étant un jour de passage à Ottawa vient faire visite à ma pauvre femme⁴, son amie. J'entraî quelques instants dans la chambre où elles conversaient toutes les deux. Là, madame Larue incidemment me dit quelle souffrait dans l'abdomen et la jambe droite depuis son opération, qu'elle avait suivi en vain plusieurs traitements et que ça commençait à l'embêter. Ne pourrais-je pas prescrire quelque chose

2 - Allusion à l'un des 12 travaux d'Hercule qui dû nettoyer les immenses écuries du roi Augias en y faisant passer le fleuve Alphée.

3 - Fil fort utilisé à l'époque pour les sutures faites sur la peau et exposées à subir une grandetension ou un effort.

4 - Madame Prévost, Dora Aumond, est décédée en mars 1907 avant la rédaction de cette lettre.

Le cas de Madame Larue

pour la soulager? - "Il faudrait que je vous examine, il s'est peut-être formé des adhérences postopératoire qui sont la cause de vos souffrances." - "Une autre opération!" dit-elle. "J'aime mieux mourir." - Un peu piqué je lui répondit : - "Pourquoi me demandez-vous un avis si vous êtes décidée d'avance à ne pas en tenir compte." - Elle partit, retourna à Montréal, où par l'influence de Rodolphe Lemieux⁵. Elle obtint de l'emploi au Bureau de poste. Je n'entendis plus parler d'elle.

Le 27 février 1907, je recevais - une lettre de madame Larue et voici la réponse que je lui fit : -

Chère madame Larue,

Je suis désolé d'apprendre que vous êtes de nouveau souffrante. Vous voyez qu'après tout, il eut mieux valu de suivre mon avis l'an dernier et de me laisser pratiquer un examen pour voir quelle pouvait être la cause de vos douleurs.

Maintenant permettez-moi de vous dire que je trouve un peu étrange les paroles que vous attribuez à mon ami Gardner. Je crains bien que vous n'ayez pas compris ce qu'il vous a dit car, il est difficile de croire qu'il ait formulé une opinion sur ce qui aurait dû être fait dans le cours d'une opération à laquelle il n'a pas assisté et dont il ignore absolument les particularités. Tout ce que je peux vous assurer c'est que le Dr Monod a fait et bienfait tout ce qui a dû être fait et qu'il ne s'est aucunement trompé comme vous paraissez le croire.

Si vous me permettez de vous donner un conseil, allez donc trouver Monod ; contez-lui tout ce que vous souffrez et faites ce qu'il vous dira, c'est lui qui est le plus en état de vous aviser sagement et vous n'aurez pas lieu de vous en repentir. Dans tous les cas, Madame, je mets mon amitié entièrement à votre disposition. Ne craignez pas de m'écrire trop souvent, je suis toujours enchanté de vous rendre service.

Le 3 mars, je reçus une réponse. Il ne fut pas difficile de lire entre les lignes de cette navrante épître. Madame Larue était persuadée de ma sincérité, de mon amitié. Elle était en outre l'amie intime de ma femme, elle savait aussi que je suis toujours heureux d'exercer la charité. Elle connaissait mon complet désintéressement, d'aucun dirait bêtise, en matière de finances. Elle savait que je pourrais la faire entrer à l'hôpital Saint-Luc dans des conditions avantageuses. Elle était persuadée enfin, que je mettrais patiemment mes services à sa disposition. Je lui répondis donc qu'elle pouvait venir me consulter comme elle en manifestait le désir.

Je l'examinai. - "Madame, il y a quelque chose d'étrange dans votre abdomen et il m'est impossible de dire ce que c'est, il faut aller voir." - A gauche de l'abdomen je rencontrai une tumeur quelconque, mal définie. Exerçant une pression sur cette tumeur, je provoquai de vives douleurs à droite tout le long du nerf sciatique. Quelques jours plus tard elle entra à Saint-Luc⁶ pour être opérée.

5 - Ministre des Postes (1906-1911) dans le cabinet de Wilfrid Laurier.

6 - Il s'agit de l'Hôpital Saint-Luc de la ville d'Ottawa où exerçait le Dr Coyteux Prévost.

Le cas de Madame Larue

Ici, mon vieux, je dois te dire une chose. Malgré les relations amicales, mais honnêtes, qui m'unissaient à madame Larue, il y avait à Ottawa une autre famille où elle était infiniment plus intime et dont elle faisait en quelque sorte partie ; c'était les DeCelles, ce bon DeCelles lui a rendu de nombreux services et s'est toujours montré un véritable protecteur pour elle. Il m'en aurait voulu si je ne l'avais pas mis au courant de la situation. Du reste, j'avais une raison personnelle pour agir ainsi.

Sachant que madame Larue, n'ayant pas d'enfant, était sans ressources, je résolus de prendre à ma charge toutes les dépenses d'hôpital, d'opération, etc. Or comme les suites d'une opération abdominale sont toujours difficiles à déterminer d'avance, il aurait bien pu se faire que les sommes à dépenser fussent plus considérables que j'aurais pu le supposer. Je dis donc à DeCelles :- "Je vais opérer madame Larue ; j'ai l'intention de la placer dans une chambre privée et de la confier à deux infirmières spéciales, la pauvre petite femme n'est pas en état de faire face à pareilles dépenses. Voulez-vous les partager avec moi? Nous sommes les deux seuls sur lesquels elle puisse compter pour lui rendre ce service."- Inutile d'ajouter que DeCelles accepta ma proposition avec empressement et à partir de ce moment, ce fut le seul qui connut que madame Larue était à l'hôpital pour subir une opération. Il avait ses entrées libres, remplissant en quelque sorte l'office du père, du mari ou du frère de la malade.

Je pratique l'opération en présence de mes "nurses" et de mes deux assistants ordinaires. En ouvrant l'abdomen, je trouvai une pince hémostatique fixée sur le plexus sacré - du côté droit - remarque bien (pas du côté gauche) mais ceci n'a aucune importance. Les anneaux, situés à gauche de l'abdomen, étaient enfouis dans des adhérences et la branche droite avait déjà pénétré dans l'intestin qu'il me fallu fendre pour le libérer.

Je ne pu m'empêcher de sourire en faisant cette trouvaille. Une pareille aventure est toujours ridicule malgré les suites désastreuses auxquelles elle peut parfois donner lieu mais remarque bien, l'habileté du chirurgien n'est jamais mis en cause du fait d'un accident de ce genre. Pareille mésaventure est arrivée à tous les chirurgiens, et des plus fûtés... Spencer Wells⁷, lui-même, le père des laparotomistes, a laissé un forceps dans l'abdomen de l'un de ses opérés. Moi aussi, "le plus célèbre entre tous" j'ai publié en blanc et en noir plusieurs observations⁸ où j'avais oublié des serviettes entières dans la cavité péritonéale.

Par conséquent, il ne m'est jamais venu à l'idée de blâmer ou de critiquer le chirurgien, quel qu'il soit qui venait d'être victime de cet accident plus excusable qu'on serait porté à le croire. Je puis aussi assurer que le nom même de madame Larue n'a jamais été prononcé dans la salle d'opération ou ailleurs. Seulement, connaissant la méchanceté des autres en général et le caractère de mon opérée en particulier, je donnai des ordres formels pour que le plus grand secret fut observé sur la découverte que nous venions de faire et je suis heureux de

7 - Spencer Wells fit passer dans l'usage courant l'utilisation de la pince hémostatique en chirurgie. Ainsi les vaisseaux sanguins sectionnés lors d'une opération pouvaient être pincés à mesure puis ligaturés. On pouvait ainsi contrôler l'hémorragie, causée par une opération, autrement que par la cautérisation et permettre les chirurgies abdominales impossibles jusqu'au milieu du XIX^e siècle.

8 - Publication d'une brochure intitulée "Parmi les tombes" où le Dr Coyteux Prévost mentionne des erreurs qu'il a commises (vers 1904).

Le cas de Madame Larue

pouvoir ajouter que tout le personnel de l'hôpital a fait preuve d'une discrétion des plus louable en cette occasion. Madame Larue a passé trois semaines à Saint-Luc et ni les "nurses" ni les assistants ne lui ont jamais laissé même soupçonner ce que je lui avait extrait du ventre.

Seulement, le bon DeCelles se hâta de monter à ma chambre pour avoir des nouvelles de sa protégée. Le corps du délit était sur mon bureau ; je n'avais pas voulu le laisser à l'hôpital, tu comprends aisément pourquoi.

"Eh bien !" me dit DeCelles, "qu'avez-vous trouvé chez madame Larue ?"- La question était posée de manière si suggestive que je ne pu m'empêcher de lui répondre en lui montrant la pince :- "Ça".- J'ai peut-être eu tort de faire part de la chose même à DeCelles.

Il se trouvait que, comme je te l'ai dit plus haut, il était tellement intéressé dans l'affaire que j'eusse été peut-être coupable d'avoir pour lui des cachotteries, cependant, connaissant un peu ses habitudes, peut-être ses défauts, je cru devoir lui recommander la plus grande discrétion à cause des potins que ne manquerait pas de faire notre amie si jamais la vérité parvenait à ses oreilles. C'est tout. Je ne suis pas bavard de mon naturel, surtout en ce qui concerne mes relations avec mes malades et puis je ne vois personne ; je vis depuis longtemps en marge de la société et des boîtes à cancan. J'ai bien eu l'intention d'écrire à Monod à ce sujet, quoique je ne crois pas que je fusse en aucune façon obligé de le faire. Quitte à lui raconter l'affaire à notre première entrevue mais, tu sais, le trouble et les chagrins qui sont venus m'assaillir à cette époque⁹ ; puis je me préparais à mon grand voyage, de sorte que la chose m'a partie de l'idée.

Mon opérée se rétablit sans trop de complications et le 1^{er} mai (1907), jour de mon départ pour l'Europe, elle était à la gare pour me dire adieu n'éprouvant plus aucune souffrance et ne soupçonnant aucunement quelle avait été la cause de son mal. A cette époque, c'est-à-dire plus d'un mois après l'opération, tout le monde à Ottawa et ailleurs ignorait absolument ce qui s'était passé.

Au commencement de juin, j'étais à Paris et au nombre des lettres que je reçus du Canada, je trouvai la suivante, écrite au claviraphe:

Montréal, le 15 mai 1907- Mon cher Prévost

Je viens d'apprendre qu'au cours de l'opération que vous avez fait subir à madame Larue vous auriez trouvé une pince que nous aurions oublié dans le ventre; je tiens mes renseignements d'une dame qui aurait appris la chose chez Melle P. Perrot. on a ajouté que DeCelles et vous même allez répétant la chose. J'ai cru de mon devoir de vous prévenir de suite car je ne doute pas que si la chose avait été vraie vous auriez été le premier à m'en avertir. Je n'ai jamais dit à madame Larue ni à qui que ce soit que c'était vous qui aviez opéré le côté gauche bien qu'il m'ait été répété que vous lui auriez affirmé que si elle continuait à souffrir c'est que le sciatique de ce côté avait été injurié au cours de l'opération. On m'a même charitablement répété que après la première opération vous aviez dit que j'avais pratiqué

9 - Décès de l'épouse du Dr Prévost en mars 1907.

Le cas de Madame Larue

une opération complètement inutile. - Je me suis tu jusqu'à aujourd'hui parce que je n'ai jamais voulu croire même pour un instant de semblables faits, mais aujourd'hui je crois que cela dépasse la mesure d'autant plus qu'ayant opéré avec moi cette malade vous partagez la moitié de la responsabilité et par conséquent la moitié du tort qu'une pareille histoire peut nous causer si on la laissait se répandre et je n'attends que votre réponse pour prendre avec vous les mesures qu'il convient.

À vous

Armand Monod

Je t'avouerai, mon cher Séverin, que la première impression que me fit éprouver la lecture de cette lettre me fut extrêmement pénible. L'idée d'avoir indirectement causé quelque désagrément à mon ami Monod que j'estime (car avec lui j'ai toujours été dans les plus parfaites relations d'amitié et à lui je crois avoir en certaines occasions donné des preuves de considération) m'a d'abord profondément affligé. Mais cette bouffée de sympathie s'est vite dissipée pour faire place à l'indignation que m'a causé ce ton violent sur lequel cette étrange épître avait été rédigée. Puis, j'ignore si tu partages mes sentiments, mais je trouve absolument indécent de ne pas daigner mettre la main à la plume quand on a quelque chose à dire à un confrère, et c'est le comble de l'impudence de se servir d'un clavigraphe pour lui décocher des sottises. J'ai jugé plus sage de laisser cette lettre sans réponse, c'est le moins qu'elle méritait. Est-il nécessaire que je dissèque cette lettre et que je me disculpe des accusations évidentes qu'elle contient et qui ne reposent que sur les bavardages recueillis sous les jupes des commères de Montréal?

La vie est trop courte, mon vieux, et si mon ami Monod veut pallier l'ennui que lui a causé une maladresse - bien excusable, il est vrai - sous une pareille absence de virilité, c'est son affaire ; je l'abandonne à son sort. La défense, à laquelle il a recours pour se mettre à l'abri de l'ennui que peut lui causer cette histoire est à la fois puérile et malhonnête! En effet, il est malhonnête de dire que c'est plutôt sur moi que doit reposer la responsabilité de l'accident qui est arrivé, parce que c'est moi qui ai opéré le côté gauche. Tout ce que j'ai fait du côté gauche a été de détacher avec les doigts, en quelques instants, les annexes adhérentes ; c'est tout. Puis, d'ailleurs, ce n'est pas de ce côté que la pince était fixée mais à droite. J'ajoute que son excuse est puérile, en laissant entendre que c'est moi qui ai placé cette pince du côté que j'avais opéré.

Certes il est aussi possible que j'aie appliqué une pince sur un point qui saignait ; je n'en sais rien. Il pourrait parfaitement se faire que j'en aie appliqué une demi-douzaine ou plus. Mais, mon ami, quand une pince ou une serviette est oubliée dans l'abdomen ce n'est pas celui qui les a placées qui est responsable de cette bourde, c'est celui qui ne les a pas retirées avant de fermer l'abdomen et c'est l'opérateur a qui revient ce devoir c'est lui qui doit avant l'opération compter les instruments, les compresses, c'est encore lui qui doit demander à l'infirmière si elle a tous les objets dont on s'est servi et dont elle doit tenir un compte minutieux. Si j'opérais un malade et que mon assistant se permettait de me demander à la fin de l'opération si j'avais tous mes instruments et toutes mes serviettes, je lui dirais aussi poliment que possible de se mêler de ses affaires. Dans les quelques cas où pareil accident m'est arrivé, il ne m'est jamais venu à l'idée d'en rendre responsable mon assistant. Tout au plus me suis-je permis de sermonner la "nurse" en chef pour n'avoir pas attiré mon attention sur cette partie de l'acte opératoire qu'il est de son devoir de surveiller.

DeCelles était à Paris en même temps que moi-même quand je reçus la lettre de Monod. Je lui ai fait lire sans

Le cas de Madame Larue

faire aucun commentaire. Connaissant l'intimité de DeCelles avec Phrasie Perrault, je ne pouvais me défendre d'un certain soupçon à l'égard de sa discrétion. Je me trompais comme tu le verras plus loin. Dans tous les cas, DeCelles m'assura avec un peu de mollesse toutefois qu'il n'avait rien dit à personne.

Quelque temps après mon retour au Canada, j'allai à Saint-Jérôme visiter ma famille. Mon frère P.-Émile est venu m'y rencontrer. P.-Émile est l'ami de Boulet, ce dernier est intime avec Monod. Je me dois d'ajouter que P.-Émile était au courant du bruit que causait cette affaire. C'est lui qui m'apprit que madame Larue savait tout, qu'elle intentait un procès à Monod que ce dernier me couvrait les épaules d'une part de la responsabilité, qu'il menaçait aussi de me poursuivre pour avoir dévoilé le secret professionnel (sic) ; etc. ... J'écoutais tout en souriant et sans rien dire, au grand étonnement de P.-Émile qui demeurait interdit en voyant le calme et l'indifférence avec lesquels j'apprenais toutes ces choses qui, je te l'avoue, me laissaient absolument froid.

Depuis cette époque, j'ai entendu parler de l'affaire par deux ou trois personnes, chacune avait une version différente. C'était une "nurse" qui avait commis l'indiscrétion. D'après un autre, c'était R. Lemieux qui l'avait dit à madame Larue. Une troisième m'apprenait que c'était DeCelles qui avait raconté l'aventure à Phrasie Perrault. Bref, tout le monde savait tout ; et personne ne savait rien. J'appris la solution de l'énigme de madame Larue elle-même qui étant de passage à Ottawa, il y a une dizaine de jours, est venu me voir à mon bureau. Voici ce qu'elle m'a raconté : DeCelles (ce pauvre DeCelles!) aurait fait des confidences à Lemieux. S'est-il cru obligé de le faire pour apitoyer, sur le sort de madame Larue, le ministre Lemieux son protecteur dans le département des Postes ? Dans tous les cas, il paraît au dire de madame Larue que Lemieux raconte tout, même les choses les plus personnelles et plus intimes à sa grande amie Phrasie Perrault. Cette dernière aurait un jour mis madame Larue au courant de l'affaire. Madame Larue était à Winnipeg toujours dans l'ignorance des circonstances dramatiques de l'opération qu'elle avait subie. A son retour, madame Larue, son amie de coeur, dans le cour de la conversation lui raconta l'accident dont elle avait été victime. - "Mais quoi donc ?" - "Mais on vous avait laissé une pince dans le ventre!" -

Madame Larue refusa de croire à l'absurdité d'une pareille aventure, mais on réussit bientôt à la convaincre de la vérité du fait. Madame Larue, fine mouche, eut recours à un artifice d'une perfidie toute féminine pour dissiper ses doutes. Elle vint à Ottawa et se rendit tout droit chez un de mes assistants. - "Dites donc, docteur, cette pince que vous m'avez extraite, de quelle longueur était-elle ?" - L'autre qui vit bien qu'elle savait tout - "Longue comme ça", répondit-il.

Je t'assure qu'à partir de ce moment, les choses ont été grand train, les bavardages aussi. Tu connais le reste. La méchante petite femme est allée chez Perron, l'avocat, et a de suite intenté une action en dommage à ce malheureux Monod. Boulet et Masson ont pris fait et cause pour leur ami Monod et c'est alors qu'il s'en est dit et fait de sales choses. Boulet, en présence de Phrasie Perrault aurait raconté toute l'histoire médicale de madame Larue ; révélant des choses qui, cette fois, sont absolument du ressort de ce fameux secret professionnel que j'aurais, d'après Monod, déchiré en lambeau. On a appris à Phrasie que les médecins - même le Dr Prévost - avaient tout d'abord soupçonné la grossesse ; madame Larue était une ivrognesse, qu'elle se gorgeait en outre de narcotiques, etc. ... Et ce qu'il y a de plus fâcheux dans tout cela, c'est qu'il faut bien ajouter foi à l'exactitude des informations dites ou rapportées à madame Larue car toutes ces choses sont vraies et, nul autre

Le cas de Madame Larue

que Monod, Boulet et Masson connaissaient ces secrets dont ils avaient reçu la confiance dans le cours de leur relation professionnelle avec leur malade.

Madame Larue m'apprend, en outre, tout ce que ce bon ami Monod disait sur mon compte et les menaces qu'il profèrerait à mon adresse, etc., etc. Ce qui, je t'assure, ne réussit à troubler en rien ma sérénité. - "Je suis décidée à le poursuivre et à aller jusqu'au bout" - me dit madame Larue. - "Seulement, je vous dois trop pour faire quoique ce soit qui peut vous causer de l'ennui et si vous deviez être embêté par ce procès, j'aime mieux tout abandonner." -

J'écoutais en silence toutes ces révélations, puis je dis ceci à madame Larue :- "Je regrette que vous fassiez dépendre votre ligne de conduite au sujet de ce procès de l'ennui qu'il pourrait me causer. J'aurais été entièrement disposé à vous conseiller fortement de laisser tomber cette malheureuse affaire qui, après tout, ne vous rapportera que des désagréments. Seulement, en apprenant toutes les menaces dont on m'abreuve, je ne voudrais pas qu'on attribuât à la peur le sage conseil que je serais disposé à vous donner. Je suis absolument indifférent à toutes ces choses. Je n'ai absolument rien à me reprocher, de sorte que si vous tenez absolument à satisfaire votre ressentiment et à vous rendre jusqu'aux tribunaux, que ce ne soit pas moi qui vous en empêche ; en ce qui me concerne, je vous laisse carte blanche." - Toutefois, je me hâte d'ajouter, qu'en nous séparant je lui conseillai, dans son propre intérêt, pour éviter tout scandale et épargner principalement à Monod le tort immérité que lui causerait cette affaire si elle devenait légalement publique, qu'il était certainement plus sage de ne pas aller plus loin.

Maintenant quelle décision a-t-elle prise ? Je l'ignore. Cependant, je suis porté à croire qu'elle se jugera assez vengée par ses intempérances de langage à l'adresse de ses ennemis et que ce fameux procès n'aura pas lieu. Dans tous les cas, tu peux avertir Monod que si, par hasard, je devais apparaître dans la boîte aux témoins, il n'aura absolument rien à redouter de ma part.

Je ne suis pas son ennemi et je lui pardonne volontiers ce qu'il dit et ce qu'il se propose de faire contre moi. Je dirais aux juges que j'assistais à l'opération, que j'ai partagé la responsabilité de ce qui est arrivé, que pareil accident s'est rencontré dans la pratique de la chirurgie des plus renommés, que moi comme les autres, je m'en suis rendu coupable et que en dépit de toutes les précautions, il ne soit pas impossible que la chose m'arrive demain. C'est tout ; il n'a pas besoin que je lui en dise davantage. Quant à aller à Montréal rencontrer Monod ou à l'appeler à Ottawa, je crois la chose absolument inutile. Je pense qu'il vaut mieux que j'aie le temps de digérer sa lettre qui m'a fait l'effet d'un véritable concombre. J'en ai encore des rapports et tu sais, les troubles digestifs rendent méchant et une rencontre en pleins troubles gastriques pourrait bien être désagréable pour quelqu'un.

Par conséquent, dis de ma part à Monod que je "pince" plus sage de faire contre fortune bon coeur et de conserver entre nous les bonnes relations qui ont toujours existé.

Coyteux Prévost

Le cas de Madame Larue

MADAME MATHILDE B. LARUE: Montréal 23 janvier 1908 - Cher Docteur,

C'est avec un grand chagrin que je me suis vue forcée de vous refuser la demande contenue dans votre lettre du 12 courant; je l'ai fait pour deux raisons, d'abord cette demande venait trop tard, et ensuite la faveur n'aurait pas été faite à vous mais bien à Monod qui a essayé de spéculer sur mon amitié pour vous. Si j'avais été près de vous, j'aurais pu vous expliquer comment les choses étaient arrangées ici, il a été décidé de tout temps entre mon avocat et celui de Monod, que si je voulais bien accepter un règlement vous ne seriez en aucune façon ennuyé et que vous n'auriez rien à payer des dommages demandés, autrement, je n'acceptais rien et je continuais la poursuite. - Comme il n'y avait pas moyen d'après les précautions prises par moi et mon avocat de vous forcer à partager les frais, Monod a essayé d'en venir à ses fins en vous forçant à me demander de me désister en sa faveur.

Maintenant que je vous ai tout expliqué, vous comprendrez je l'espère pourquoi je n'ai pas hésité à vous refuser ce que vous me demandiez dans votre lettre du 12, d'après ce que vous m'avez dit en septembre dernier lorsque je suis allée vous demander si cela vous contrariait que je continue ma poursuite, j'ai compris par votre lettre que vous aviez été influencé par Monod et que la demande que vous m'adressiez était dictée par amitié professionnelle! Puisqu'en septembre, vous m'avez dit, que si je ne pouvais me retirer avec dignité de cette affaire (ce sont vos propres paroles), je devais aller jusqu'au bout.

La chose est faite et Monod a réglé hier, et je considère qu'il doit s'en trouver quitte à bon marché, s'il n'avait pas été le dégoûtant personnage qu'il s'est montré, peut-être aurais-je été plus généreuse mais dans les circonstances il me doit encore des remerciements de l'avoir lâché aussi facilement.

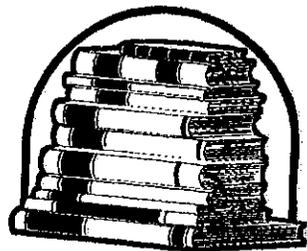
J'espère que vous ne m'en voulez pas cher Docteur et que vous m'en donnerez l'assurance. Vous avez peut-être eu un peu de désagréments dans cette affaire, mais, comme les choses se sont arrangées comme je le voulais, c'est à dire que ni votre responsabilité, ni votre dignité, ni votre bourse ont souffert et que de mon côté j'ai été un petit peu dédommée, je ne regrette rien, car, pour vous donner une idée de ce que l'on a tenté contre moi, je puis vous dire que certaines personnes dont j'ignore encore les noms, sont allées auprès de M. Lemieux, pour lui demander de me forcer à retirer mon action, et à mon refus, de me démettre de ma position; je n'ai accepté de règlement de Monod, qu'à la condition express que les rapports faits contre moi à M. Lemieux fussent retirés. - J'ose espérer cher docteur que ce qui s'est passé ne me privera pas du plaisir de me considérer votre amie dévouée et reconnaissante. - Mathilde B. Larue

DR ARMAND MONOD: Montréal 23 janvier 1908 - Mon cher Prévost,

Je viens d'écrire une lettre à M. DeCelles, en le remerciant de ce qu'il avait bien voulu faire pour moi, et en le priant de communiquer à M. Lemieux la nouvelle fâcheuse que j'ai été obligé de régler hier l'affaire Larue, pour 633. Il m'a été impossible de faire attendre Perron un jour de plus, il était décidé à intenter son action ce matin même et je ne tenais plus les journaux, tout au moins le Star; la veille en effet, ou plutôt samedi soir, j'apprenais que le dit journal avait un article sensationnel prêt à être télégraphié aux différents journaux dès lundi et ce n'est qu'avec la plus grande difficulté que j'ai obtenu le retrait de cet article. Je dis à DeCelles que je n'ai à l'égard de madame Larue aucune haine et que je serais désolé qu'elle perde sa situation, elle en a besoin. - Je pars le 6 pour la..... et le dîner dont je vous parlais aura lieu le samedi... Je serais heureux de vous y voir pour les différentes raisons que je vous ai données. - Merci de vos efforts et croyez moi votre bien sincèrement dévoué - Armand Monod

par Ghislaine Demers Flibotte

Source: Archives de la Société d'histoire de la Rivière-du-Nord, Fonds Famille Prévost, cote: 01-20/25, 01-16/9.1-54, 01-16/9.1-07



FONDS D'ARCHIVES MGR PAUL LABELLE

"Monseigneur Paul Labelle, la mémoire de St-Jérôme!"

UN PEU D'HISTOIRE

Né le 21 janvier 1906, Paul Labelle a bien connu l'histoire de sa ville. Il a fait ses études classiques au Collège Bourget, à Rigaud, puis est entré au Grand Séminaire de Montréal. Il fut ordonné prêtre le 30 mai 1931. Il entreprit alors une longue carrière à St-Jérôme. À l'occasion de son 50^e anniversaire de prêtrise, il fut nommé prélat d'honneur et porta le titre de Monseigneur. Il prit sa retraite en 1973 et consacra alors son temps à faire connaître l'histoire de St-Jérôme.

Il participa à la reprise des activités au sein de la Société d'histoire de la Rivière-du-Nord et s'occupa de généalogie. Dans le cadre du programme "Nouveaux Horizons", on lui confia la mission de recueillir, à partir d'entrevues auprès des personnes âgées, les souvenirs, les faits, les petites anecdotes de l'histoire de notre région.

Sous l'invitation de Marc Fortin, propriétaire et directeur général du journal L'Écho du Nord, il commença à écrire une chronique intitulée "À l'écoute de la petite histoire". À partir de ses entrevues, il fit part de ses découvertes à ses concitoyens à chaque semaine de 1975 à 1991.

Puis il écrit le volume Une ville s'épanouit dont le lancement eut lieu le 20 février 1985. Ce volume relate l'histoire de Saint-Jérôme de 1914 à 1934. Témoin privilégié de l'histoire de sa ville, il légua un précieux héritage à la collectivité en cédant son fonds d'archives à la Société d'histoire.

ACQUISITION DU FONDS D'ARCHIVES

Décédé le 20 février 1991, Monseigneur Paul Labelle légua à la Société d'histoire ce qu'il avait accumulé depuis nombre d'années concernant l'histoire de St-Jérôme. Toutefois comme la Société d'histoire ne disposait pas à ce moment-là d'un local adéquat pour conserver lesdites archives, elles furent confiées à la Ville de Saint-Jérôme. Après avoir obtenu un local additionnel au Vieux-Palais, la Ville nous rétrocéda ce fonds d'archives le 27 avril 2001.

CONTENU DU FONDS D'ARCHIVES

Ce fonds comprend, entre autres, des albums de photos sur divers thèmes, des dossiers de recherche, des cassettes d'enregistrement et les chroniques de 1975 à 1991 "À l'écoute de la petite histoire". Un inventaire du contenu du fonds d'archives ainsi qu'un index de ses chroniques et de ses dossiers de recherche sont à la disposition des chercheurs. Vous êtes conviés à venir découvrir son fonds d'archives et à partager sa passion pour l'histoire.

par Suzanne Marcotte

CONFÉRENCES organisées par la société d'histoire

Lundi, le 18 février 2002, à 19h30

LA VIE DE RENÉ LÉVESQUE par Pierre Godin

La Société d'histoire de la Rivière-du-Nord, en collaboration avec la bibliothèque de St-Jérôme, présentera une conférence sur la vie de René Lévesque. Le conférencier invité sera M. Pierre Godin, journaliste bien connu et auteur d'une biographie en trois tomes de René Lévesque. Au plaisir de vous y rencontrer.

Sur internet, vous trouverez : - une entrevue avec Pierre Godin : <http://www.cyberpresse.ca>
- un résumé du 3^e tome de la biographie de René Lesvesque, "Les années chagrin": www.vigile.net/dossier-medias

Bibliothèque Marie-Antoinette-Foucher

185 rue du Palais, Saint-Jérôme, réservation au (450) 432-0569, entrée gratuite

Lundi, le 18 mars 2002, 19h30

L'IMAGE, REPRÉSENTATION INCONTOURNABLE DE NOTRE PATRIMOINE
par Christian Lauzon

Monsieur Christian Lauzon, enseignant et co-fondateur de la banque d'images pédagogiques, un projet de coopération France-Québec, nous parlera de L'IMAGE en tant que représentation incontournable de notre patrimoine historique. Il fera mention des ressources disponibles: archives institutionnelles, corporatives et privées. En plus il sera question de "100 ans... de paroles et d'images", un projet développé en collaboration avec la bibliothèque Marie-Antoinette Foucher.

Notre conférencier travaille actuellement sur un projet ambitieux échelonné sur trois ans; il s'agit d'une *rétrospective du 20^e siècle, vue à travers les manchettes d'un journal régional l'Avenir du Nord, illustrées d'images d'archives qui est déjà accessible sur internet.*

Bibliothèque Marie-Antoinette-Foucher

185 rue du Palais, Saint-Jérôme, réservation au (450) 432-0569, entrée gratuite

Lundi, le 29 avril 2002, 19h30

L'HISTOIRE DE LA POTERIE D'ART LAURENTIENNE par Jean Kominik

Fuyant l'invasion par les troupes allemandes de la Tchécoslovaquie en 1939, le grand-père de Jean Kominik, monsieur Viktor Kominik, a dû abandonner son usine de poterie afin de venir s'établir en Amérique. Monsieur Jean Kominik nous parlera de son grand-père et des circonstances qui l'ont amené à s'installer à Saint-Jérôme. Puis il nous entretiendra des débuts de la Poterie d'art Laurentienne, installée auparavant là où se trouve, aujourd'hui, la résidence La Noblesse et de son déménagement dans le parc industriel. Il nous fera découvrir l'origine de cette entreprise de Saint-Jérôme et son évolution à travers le temps.

Bibliothèque Marie-Antoinette-Foucher

185, rue du Palais, Saint-Jérôme, réservation au (450) 432-0569, entrée gratuite



VISITES guidées DE MUSÉES

organisées par la société d'histoire

13 avril 2002: .Basilique Notre-Dame
. Centre d'histoire de Montréal

Le matin, visite de deux heures de la **Basilique Notre-Dame**. Des centaines de milliers de personnes visitent chaque année cette magnifique église néogothique inaugurée en 1829. Son intérieur regorge de splendeurs: décor en bois sculpté, peint ou doré, tableaux, sculptures et vitraux. À l'arrière, on y trouve la chapelle du Sacré-Coeur qui a été reconstruite en 1980 après un incendie. Son enveloppe intègre des éléments du décor originel de 1888 et un retable de bronze contemporain du sculpteur Charles Daudelin.

En après-midi, visite guidée du **Centre d'histoire de Montréal**. Logé dans une élégante caserne de pompiers d'inspiration hollandaise de 1903, vous êtes conviés à une captivante traversée de l'histoire montréalaise relatant des événements marquants tout comme la vie quotidienne et invitant le visiteur à une exploration active. L'exposition permanente "Cap sur la ville" présente cinq moments de l'histoire montréalaise qui, à travers la narration vivante d'un événement symbolique, plongent le visiteur dans autant d'époques successives. Puis ensuite Montréal aux mille visages offre une rencontre avec des personnes issues de différentes cultures qui ont vécu le XX^{ème} siècle.

*Pour réservation, communiquer au (450) 434-2051 ou au (450) 432-4624 au plus tard une semaine avant la sortie.
Frais de 25\$: transport par autobus de Saint-Jérôme et admission*

4 mai 2002: . Lieu historique national du Commerce de la Fourrure à Lachine
. L'Économusée du Fier Monde

Le matin, visite guidée du **Lieu historique national du Commerce de la Fourrure à Lachine**. Situé à l'ouest de l'île de Montréal, en bordure du lac Saint-Louis, le lieu historique du commerce de la fourrure témoigne de l'apogée de l'industrie pelletière dans la région montréalaise au XVIII^e siècle. Le vieux hangar en pierre date de 1803 et a été construit par Alexandre Gordon, ex-commis et actionnaire de la Compagnie du Nord-Ouest pour entreposer marchandises de traite et fourrures. Venez revivre l'un des plus palpitants épisodes de notre histoire en circulant parmi les ballots de fourrures, les caisses de marchandises et les barriques de vivres. Venez découvrir les petits et les grands secrets d'un commerce qui a longtemps été le principal moteur de l'économie du pays.

En après- midi, **L'Économusée du Fier Monde** relate l'histoire industrielle et ouvrière de Montréal. À travers l'histoire d'un vieux quartier (Sainte-marie / Saint-Jacques) l'Économusée vous invite à découvrir d'hier à aujourd'hui, du menu détail au phénomène d'ensemble de la révolution industrielle. Découvrir l'histoire du Centre-Sud, c'est suivre à la trace l'industrialisation et en saisir l'impact gigantesque. Le site de l'Économusée vaut en soi une visite puisqu'il est un exemple magnifique de l'architecture des années 1920. L'ancien bain public Généreux témoigne de toute une époque, de ces logements dépourvus de bains et de douches et des efforts pour améliorer les conditions de vie dans les quartiers populaires. (visite en deux temps: visite commentée du quartier en autobus et visite de l'exposition au musée)

*Pour réservation, communiquer au (450) 434-2051 ou au (450) 432-4624 au plus tard une semaine avant la sortie.
Frais de 25\$: transport par autobus de Saint-Jérôme et admission*

SUGGESTIONS d'activités à couleur historique



CONFÉRENCES: organisées par la Bibliothèque Marie-Antoinette Foucher de Saint-Jérôme

Lundi, le 11 mars à 19h30

Marie Stuart racontée par Francine Labrie.
Confirmez votre présence au (450) 432-0569.

Lundi, le 13 mai à 19h30

Jean Lemblé, raconte sa vision de la seconde guerre mondiale. L'Allemagne avait enrôlé dans ses armées contre leur gré des hommes de pays occupés dont 130 000 Français. Jean Lemblé qui avait alors 19 ans est l'un de ceux-là. Il a écrit "Vainqueur malgré tout".
Confirmez votre présence au (450) 432-0569.

COURS: donné par la Société de généalogie des Laurentides

Cours sur le logiciel de généalogie Brother's Keeper 5. Ce logiciel est adapté à la transcription sur ordinateur de vos travaux de recherche en généalogie. Cours de 12 heures, frais 40\$, **début le 5 février 2002**. Inscription et information auprès de Reynald Cyr au (450) 438-6211.

LECTURES:

"**LES FINS DU CANADA**" par Stéphane Kelly, Les éditions du Boréal, 2001, 288 pages (29,95\$); disponible en librairie. L'auteur raconte la vision du Canada selon quatre premiers ministres, Macdonald, Laurier, Makensie King et Trudeau; plus de la moitié des 134 ans du régime fédéral.

"**LA MÉMOIRE DU QUÉBEC / de 1534 à nos jours / répertoire de noms propres**", nouvelle édition du Petit Jean fruit de 12 années de travail, par Jean Cournoyer, Les éditions internationales Alain Stanké, 2001, 1 861 pages (79,95\$); disponible en librairie. Une version électronique de cet ouvrage est aussi disponible au site internet www.cournoyer.qc.ca

"**UNE ÉGLISE SE RACONTE / Diocèse de Saint-Jérôme / 1951-2001**" par Gérard Lajeunesse, Les éditions Carte blanche, 2001 (20\$); disponible en librairie. Durant 51 ans l'Église de Saint-Jérôme a trouvé les chemins de la survie. Ce livre raconte cette grande aventure.

"**LES ENSEIGNES AU QUÉBEC**" par Jean-Claude Dupont et Luc Dupont, Les éditions GID, 2000, 107 pages (29,95\$); disponible en librairie. Evolution, signification, qualités esthétiques des enseignes.